



Conseil de sécurité

Distr. générale
5 février 2015
Français
Original : espagnol

Lettre datée du 4 février 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer à l'exposé succinct sur les questions dont le Conseil de sécurité est saisi et sur l'état d'avancement de leur examen, qui figure dans le document S/2015/10 daté du 2 janvier 2015.

Conformément à la procédure établie, je vous informe que le Gouvernement cubain souhaite que les quatre questions suivantes portées à l'attention du Conseil de sécurité soient maintenues sur la liste des questions dont le Conseil est saisi :

- Lettre datée du 11 juillet 1960, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des relations extérieures de Cuba (S/4378);
- Lettre datée du 31 décembre 1960, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des relations extérieures de Cuba (S/4605);
- Plainte déposée par Cuba (S/10993);
- Lettre datée du 2 février 1990, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/21120).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Rodolfo **Reyes Rodríguez**

